

Le 27 septembre 2023

Commentaires à l'intention des États généraux du travail social

Isabelle Marchand¹, Jacques Caillouette², Frédérik Gagnon³ et Jean-François Roos⁴

Préambule :

Nous remercions les États généraux du travail social de mener cette importante démarche. À titre de personnes enseignantes en travail social et engagées dans différents projets au sein des communautés locales, nous saisissons cette occasion pour apporter quelques commentaires et recommandations concernant l'importance de l'intervention collective contemporaine dans le champ du travail social au Québec.

Résumé :

Rappelons d'abord que l'intervention collective s'appuie sur une approche globale, qui prend en considération l'influence des conditions de vie sur les expériences des personnes et des communautés. Nous savons que les conditions de vie sont traversées par les inégalités sociales et de la santé, ainsi que les discriminations qui en résultent. L'intervention collective vise ainsi à répondre à divers problèmes sociaux vécus par les communautés en misant sur le renforcement du pouvoir d'agir et de la participation citoyenne en vue d'apporter des changements sociaux promouvant davantage de justice sociale et d'égalité et d'équité. De plus, la dimension collective permet d'inscrire l'intervention sociale dans une analyse sociopolitique, culturelle, environnementale et économique selon les contextes, et à différentes échelles, et ce, en permettant aux individus, aux groupes et communautés de développer une pensée critique des problèmes sociaux. En mettant les individus concernés et les collectifs au centre des processus, l'intervention collective privilégie des approches participatives, intersectorielles et collaboratives. Dans un monde social caractérisé par la montée du néo-libéralisme, par un déficit démocratique et par un appauvrissement des populations à l'échelle mondiale, nous souhaitons en l'occurrence revaloriser le plaidoyer, les déterminants sociaux de la santé comme source de développement social et local et, en ce sens, repositionner le travail social collectif comme champ d'action publique à part entière.

Miser sur la capacité d'innovation des communautés : l'intervention collective au 21^e siècle

La complexité et l'interrelation des problèmes sociaux - tels que l'appauvrissement des populations, l'exacerbation des problèmes de santé mentale et d'itinérance, les crises sanitaires, climatiques, et du logement, ainsi que la montée des radicalisations et des violences nécessitent des approches collectives et concertées, car les problématiques

¹ Professeure, Département de travail social, Université du Québec en Outaouais.

² Professeur, École de travail social, Université de Sherbrooke.

³ Chargé de cours, Département de travail social, Université du Québec en Outaouais et candidat au doctorat en travail social, Université de Montréal.

⁴ Organisateur communautaire en CIUSSS et chargé de cours, École de travail social, Université de Sherbrooke.

vécues par les populations sont de plus en plus interconnectées. Bien que les interventions individuelles et psychosociales soient nécessaires, elles ne peuvent pas répondre, par exemple, au manque de logements sociaux et adaptés qui permettent aux individus fragilisés d'éviter l'entrée dans l'itinérance, à une femme victime de violence conjugale de se trouver un autre chez soi, à une personne âgée vulnérable de pouvoir avoir un logement adapté, etc.

Dans cette logique, agir sur l'environnement social, culturel et politique des individus réduit également les « coûts sociaux », c'est-à-dire les sommes investies en santé et services sociaux en raison des inégalités et de ses déterminants sociaux. En fait, au risque de s'enliser dans une prolifération des problèmes sociaux et une société à deux vitesses, il importe que l'intervention sociale sorte d'une approche que curative et individualisée auprès des personnes. Les approches préventives et d'empowerment communautaire, que favorise l'intervention collective, ont tout intérêt à devenir un élément obligatoire, prépondérant et intégré au vaste champ de l'intervention sociale. C'est la condition pour contrer avec succès la montée des problèmes vécus par les personnes.

Également, devant la montée des inégalités sociales et de la santé, et l'exacerbation des écarts de richesse, que les intervenant.e.s collectif.ves interviennent d'abord avec des populations qui subissent de plein fouet ces inégalités. L'intervention collective contribue à lutter contre ces inégalités mobilisant, à l'échelle locale, les citoyennes en vue de construire des réponses, souvent innovantes, aux problèmes vécus. Aux échelles régionale et nationale, elle permet aux populations défavorisées, souvent par l'entremise de leurs organismes communautaires ou d'économie solidaire, de devenir visibles et audibles socialement, culturellement et surtout sur le plan politique. Il importe que ces populations, à travers d'espaces publics communs, nomment leurs problèmes ainsi que les pistes de solution qu'elles entrevoient. C'est un enjeu de société de faire en sorte que ces populations, le plus souvent invisibilisées, puissent démocratiquement faire entendre leur voix en vue de se doter de politiques publiques plus équitables pour l'ensemble de la société.

Dans cette perspective, et face à des crises sanitaires, économiques et écologiques, l'intervention collective renforce la résilience des communautés en favorisant la solidarité et l'action concertée, et ce, par le biais d'une réflexion systématique, menée collectivement avec les personnes concernées, sur les causes sous-jacentes aux problèmes sociaux vécus et leur imbrication. L'intervention collective agit ainsi directement sur l'isolement et l'exclusion sociale, car elle agit sur le lien social et le sentiment d'appartenance, c'est-à-dire d'être partie prenante d'un collectif. Nous savons d'ailleurs que des communautés fortes et intégrées ont un effet très positif sur la santé et le bien-être des individus.

Rappelons de plus que dans un contexte de vieillissement accéléré des populations, et de la dévitalisation territoriale de plusieurs villages vieillissants au Québec, les communautés sont sans cesse appelées à se réorganiser afin de répondre à leurs besoins, notamment en termes d'accessibilité des services, de logement, de pénurie de main-d'œuvre, etc. L'intervention collective favorise l'émergence de solutions créatives ; elle donne naissance à des initiatives communautaires et d'économie sociale, qui sont basées sur des modèles de développement durable et solidaire.

Enfin, il est aussi important de revaloriser le plaidoyer de l'intervention collective, c'est-à-dire la défense des droits sociaux et leur promotion. En ce sens, les organisations communautaires et l'organisation communautaire ont un rôle important à jouer en mettant en lumière, à l'échelle locale, de nouveaux enjeux qui se vivent par les communautés, et en interpellant les pouvoirs publics sur ces questions sociales. Cependant, ces enjeux et ces questions sociales que nous abordons tout au long de ce texte sont aujourd'hui atrophiés par la psychologisation, l'individualisation des problèmes sociaux, dans une logique de prestation de services aux individus. Bien que les études au fil des dernières décennies mettent en lumière l'importance des déterminants sociaux dans la santé des personnes, on assiste aujourd'hui à une instrumentalisation du travail social au service d'un système biomédical. Permettre aux services sociaux, aux pratiques sociales, au développement social de se retrouver au sein d'un ministère des services sociaux, comme champ d'action publique à part entière, apparaît comme la condition sine qua non pour redonner à l'intervention collective toute son agilité et sa vocation.

En somme, la crise climatique, précarisation des populations - déjà vulnérabilisées par les inégalités sociales et la santé - et les changements climatiques apparaissent comme des enjeux cruciaux au 21^e siècle. L'intervention collective est essentielle pour mobiliser des communautés en faveur de pratiques durables et d'adoption de politiques écoresponsables. Dans cette perspective, l'intervention collective renforce la démocratie en misant sur l'accompagnement à la participation citoyenne. Développer le pouvoir d'agir des personnes concernées et prendre en compte leur voix et leurs savoirs dans une visée de justice épistémique permet la mise en œuvre de solutions souvent innovantes et durables dans le temps.

À la lumière de ces réalités et considérants, nous recommandons que :

- Que les États généraux du travail social reconnaissent l'importance de l'intervention collective comme approche nécessaire à déployer pour aborder les défis sociaux et environnementaux et demandent qu'une priorité soit accordée à cette approche dans le réseau de la santé et des services sociaux.
- Que les États généraux plaident pour davantage de soutien aux organismes communautaires afin qu'ils soient en mesure d'engager des intervenant.e.s collectif.ve, de milieux, etc.
- Que les États généraux du travail social réaffirment l'importance de réduire les inégalités sociales et de santé en réclamant des engagements dans les diverses échelles gouvernementales.
- Que les états généraux repositionnent les services sociaux et le développement social comme un champ ministériel indépendant de celui de la santé, afin que ce domaine puisse exercer pleinement ses diverses missions, fondées à la fois sur la prise en charge et la prise en compte des problèmes et défis sociaux.